

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 16 mars 2021

Délibération n°21 - 2021 relative au transfert du Diplôme National d'Œnologie

Le conseil d'administration de l'université Reims Champagne-Ardenne approuve le transfert du Diplôme National d'Œnologie de l'UFR Sciences Exactes et Naturelles vers l'Institut de la Vigne et du Vin à compter de l'année universitaire 2021-2022.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	24
Majorité absolue	19	Membres représentés	/
Nombre de pouvoirs	/		

Décompte des suffrages

Votants	24	Pour	22	Contre	0	Abstentions	2
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée



Visa du Président
Guillaume GELLÉ

Document en annexe au présent extrait : Note transfert diplôme

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 26/03/2021

Document mis en ligne le : 26/03/2021